

Approche conceptuelle de Michel Foucault

La pensée de Michel Foucault en est une qui ne cesse d'être féconde pour les académiques des sciences humaines. Ce dernier a réalisé un tour de force qui, à mon avis, se situe au niveau de sa méthode : soit un retournement méthodologique et épistémologique qu'il a opéré au travers ses différentes études et qui demeure en mesure d'influencer de multiples travaux contemporains. Dans ce travail, je présenterai cinq concepts développés par le philosophe ; les trois premiers s'intéresseront principalement à la démarche foucauldienne et les deux autres, se situent dans une optique politique et sont le fruit des études de cas réalisés par l'auteur. Ces définitions sont issues de la lecture que j'ai moi-même faite de Foucault et je ne prétends donc pas refléter intégralement la pensée de ce dernier, pensée qui a donné place à de multiples interprétations. Cependant, ce qui lie ensemble toutes ces interprétations, c'est la force intégrale de ce raisonnement, celle permettant de remettre en question l'évidence en se détachant des grandes lignes de force interprétatives.

Discours

Le discours est un concept central chez Foucault, autour duquel toute sa démarche s'est construite, c'est pour cette raison qu'il me semble nécessaire de commencer par ce dernier. Le mot «discours», selon le Larousse en ligne (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859>),

signifie un «ensemble d'énoncés liés entre eux par une logique spécifique et consistante, faite de règles et de lois qui n'appartiennent pas nécessairement à un langage naturel, et qui apportent des informations sur des objets matériels ou idéels». Il me semblait ici nécessaire de débiter par une définition commune du discours pour comprendre les subtilités apportées par l'auteur dans ses ouvrages. On sait donc ici que le discours est un ensemble d'énoncés liés par une logique déterminée et c'est sur cette base que Foucault supposera que « dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité.» (Foucault, 1971 : 10-11) Il faut comprendre ici que la démarche foucauldienne s'intéresse moins au discours lui-même et à ce qu'il dit, mais plutôt au non-dit et à ce que ce discours sous-tend dans sa production même : c'est de cette façon qu'il attaquera la science et le discours scientifique. C'est que les discours luttent pour obtenir un pouvoir qui saura les rendre légitimes et sont donc autant véhicules des luttes que la raison même à la base de ces dernières (*ibid.* : 12). La méthode foucauldienne suppose donc de cerner et d'étudier ces luttes plutôt que de se consacrer sur les éléments intégraux de ces discours, comme il l'a par exemple démontré en proposant d'étudier la domination elle-même au lieu des appareils d'État et juridiques (Foucault, 1997 : 26-32). C'est là que se situe l'originalité de la démarche en question, puisqu'elle se veut détachée du discours inhérent à l'objet étudié et cherche plutôt à comprendre comment

elle se situe en perspective aux discours alternatifs. C'est donc dans son angle d'approche par rapport au discours que Foucault se distancie de la définition commune de ce dernier. Pour cerner ces discours, Foucault élaborera une méthode qu'est l'«archéologie du savoir».

Archéologie

Commençons par une définition d'Angèle Kremer-Marietti qui me semble bien complète : « l'archéologie du savoir est certainement une méthode régularisée ayant un objet délimité, non pas la science, mais le savoir : méthode rigoureuse traitant la normativité des discours d'une époque, les formes de normalisation et les règles de formation du savoir, méthode ample se déployant dans l'extra-territorialité scientifique, opérant par débordement des méthodes des sciences reconnues et officialisées telles que l'histoire et l'épistémologie [...] » (1985 : 5). L'intérêt de cette citation réside dans sa présentation de l'archéologie sous ses grandes lignes que nous allons décortiquer. Il s'agit donc d'une méthode rigoureuse qui agit dans l'extra-territorialité scientifique, c'est-à-dire qu'en prenant pour objet les discours d'une époque, elle s'intéresse à un objet autre que la science, où cette dernière ne devient qu'un discours parmi les autres. En effet, l'archéologie tend à se dissocier des savoirs implicites afin d'étudier le discours comme document et procéder à un exercice de réécriture à la lueur de ces données «archéologiques» (Foucault, 1969 : 181-183). On retrouve ces données partout, tout document d'archive devient

source potentielle afin de cerner les discours (locaux) et en faire une analyse par généalogie (Foucault, 1966). Foucault se détache donc de l'histoire comme de l'épistémologie : de l'histoire, parce qu'il en fait une virulente critique, comme nous le verrons dans son approche généalogique et de l'épistémologie, parce qu'il considère la science comme un discours et que de s'y soumettre nous emmènerais à limiter la provenance de nos données, lesquelles seraient strictement considérées sous le voile «scientifique».

Généalogie

Ce concept nous permettra de mieux comprendre l'utilité de la méthode archéologique. Foucault part du fait qu'il existe des savoirs «assujettis», c'est-à-dire qu'ils sont masqués et intégrés à des ensembles fonctionnels ou simplement disqualifiés parce que non conceptuels ou considérés naïfs (Foucault, 1997 : 8-9). De ce fait, la généalogie serait ce «couplage des connaissances érudites et des mémoires locales [obtenues par l'archéologie], couplage qui permet la constitution d'un savoir historique des luttes et l'utilisation de ce savoir dans les tactiques actuelles» (*ibid* : 9-10). Cette idée part d'un constat que Foucault fait de l'histoire en s'inspirant de la critique nietzschéenne, soit que l'histoire s'est dotée de significations méta ou suprahistoriques, appliquant ainsi un critère de véracité aux faits historiques (Foucault, 1971(2)). Autrement dit, les historiens ont créé une trame interprétative inaltérable à travers laquelle on étudie les faits historiques, eux-mêmes sélectionnés de manière à ce qu'ils viennent appuyer la

définition métahistorique établie dans la science historique (*ibid.*). C'est cet exercice de la discipline historique que Foucault considère comme une histoire du pouvoir racontée par le pouvoir (Foucault, 1997 : 116). L'objectif de la généalogie en est tout à fait le contraire, elle vise à mettre en pièces cette vision de l'histoire et reconsidérer cette dernière à la lueur des luttes et des discontinuités en donnant un espace aux savoirs assujettis par la discipline historique. C'est donc ce savoir qui fut discrédité que le généalogiste met de l'avant aux côtés du savoir unitaire et cela permet de faire une généalogie des conflits, des luttes, comme Foucault a su le faire dans ses cas d'études «appliqués», si l'on peut dire. Ces trois concepts nous permettent donc de cerner la méthode foucauldienne et ceux qui suivront, seront le fruit d'analyses effectuées par le philosophe français.

Gouvernementalité

Foucault définit la gouvernementalité sous trois facettes :

1- «L'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, bien que complexe de pouvoir, qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir, l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité.»

2- «La tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence

de ce type de pouvoir qu'on peut appeler le «gouvernement» sur tous les autres : souveraineté, discipline ; ce qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement et, d'autre part, le développement de toute une série de savoirs.»

3- «Le résultat du processus par lequel l'État de justice du Moyen Âge, devenu aux XVe et XVIe siècles État administratif, s'est trouvé petit à petit «gouvernementalisé»». (Foucault, 2004 : 111-112)

Malgré ces trois points où Foucault décrit clairement l'usage qu'il fait du terme dont il est question, il est important de comprendre qu'il est le produit d'une démarche que l'auteur a explicité notamment dans les cours au collège de France de 1977-1978 (*Sécurité, territoire, population*) et de 1978-1979 (*Naissance de la biopolitique*). Ce dernier avait pour but d'effectuer une histoire de la gouvernementalité et c'est dans cette optique que Foucault parle d'une «ligne de force» (point numéro 2, ci-haut) et d'un processus (point numéro 3, ci-haut). C'est donc au travers d'un «décentrement» (*ibid* : 120-122) par rapport au concept d'«État» que Foucault tentera de comprendre les technologies du pouvoir qui ont évolué à travers le temps. Des origines pastorales, où un rapport de vérité et de bienveillance s'instaure dans la population vis-à-vis le souverain, on passera à la raison d'État, où ce rapport se situe désormais au niveau de la rationalité inhérente de l'État, comme entité autonome visant l'accroissement de son pouvoir. Les axes de cette gouvernementalité changeront à mesure que l'État convergera vers l'idéologie du libéralisme, avec le

développement de l'économie politique, où son statut passe de la légitimité à l'efficacité. C'est ce que présente Foucault dans *Naissance de la biopolitique*, alors qu'il décrit les différents changements qui s'effectueront au niveau de l'État, dont le rôle ne se limite désormais qu'à respecter l'ordre naturel économique en limitant ses interventions autant que possible qu'aux problèmes que peut engendrer la mécanique du marché. Foucault démontre par la suite comment cette pensée aboutira au néolibéralisme, développé en Allemagne et radicalisé aux États-Unis par la suite. On pourrait grossièrement résumer ce courant idéologique à l'idée que le marché est une mécanique efficiente et que toute intervention de l'État ne doit servir qu'à faire jouer ce dernier dans sa structure propre : il s'agit donc d'une rationalité économique généralisée qu'on saura appliquer jusqu'à l'individu même, que les néolibéraux voient comme un entrepreneur de lui-même. Or, cette nouvelle gouvernementalité nous emmène sur le terrain de la biopolitique dans sa façon de considérer les humains en général.

Biopolitique

L'un des aboutissements de cette gestion ou conception des individus est la biopolitique. Par biopolitique, Foucault entend «la manière dont on a essayé, depuis le XVII^e siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population : santé, hygiène, natalité, longévité, races...» (Foucault, 2004(2) : 367). Autrement dit, il s'agit de politiques qui affectent directement le «bio» de la population. Ce constat s'inscrit dans la

rationalité économique généralisée néolibérale, laquelle réduit la population à des réalités spécifiques, une manière que Giorgio Agamben extrapolera à la gestion des corps mêmes, mettant de côté les trajectoires individuelles (Pandolfi, 2002 : 39-40). Bien que la lecture d'Agamben en est une qui sera plus fertile dans le champ de l'ethnographie de l'aide humanitaire et celle des réfugiés, c'est le contexte présenté par Foucault qui servira d'impulsion. Bien qu'il ne parle pas directement de corps, c'est en présentant cette nouvelle forme de gouvernementalité, la biopolitique, que ce dernier mettra le doigt sur cette manière dont on gère économiquement les individus dans un souci d'efficacité. Cette politique du « biologique » en est une qui s'opère selon des modalités néolibérales, donc dans un souci d'efficacité économique, menant parfois à des politiques arbitraires.

BIBLIOGRAPHIE

Michel Foucault :

2004. *Sécurité, territoire, population*, Gallimard Seuil, col. Hautes Études.

2004(2). *Naissance de la biopolitique*, Gallimard Seuil, col. Hautes Études.

1997. *Il faut défendre la société*, Gallimard Seuil, col. Hautes Études.

1971. *L'ordre du discours*, Gallimard, nrf.

1971(2). « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », dans 2001, *Dits et écrits*, tome 1 : 1954-1975, Gallimard, p.1004-1024.

1969. *L'archéologie du savoir*, Gallimard, nrf.

1966. « Michel Foucault, « Les mots et les choses » », dans 2001, *Dits et écrits*, tome 1 : 1954-1975, Gallimard, p.526-532.

Autres :

Kremer-Marietti, Angèle. 1985. *Michel Foucault : Archéologie et généalogie*, Librairie générale française, col. Le livre de poche.

Pandolfi, Mariella. 2002. « "Moral entrepreneurs", souverainetés mouvantes et barbelés : le bio-politique dans les Balkans postcommunistes », dans *Anthropologie et sociétés*, vol.26, no.1, p.29-51.

Yann Pineault - Décembre 2012